

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 185-166-1910 portant modification à l'article 62 du décret du 20 novembre 1882.

n° 185-166-1910

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
31 août 1910

Numéro JO
n° 166 du 01/09/1910

Date du numéro
1 septembre 1910

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884

Vu la circulaire ministérielle du 6 août 110 relative au mode de remboursement des cessions des Services métropolitains aux services locaux des colonies

Vu le décret du 24 Juillet 1910 portant modification aux dispositions de l'article 62 du décret du 20 novembre 1882 sur le régime financier des Colonies,

TEXTE INTÉGRAL

Article premier, Est promulgué à la Côte Française des Somalis et Dénendances pour y être exécuté suivant sa forme et teneur l'acte du 24 juillet 1910 portant modification à l'article 62 du décret du 20 novembre 1882 sur le régime financier des colonies. Art: 2. Le présent arrêté sera enregistré et communiqué partout où besoin sera et inséré dans le Journal Officiel de la Côte des Somalis

P.

PASCAL